



Gignac-la-Nerthe, le 27 février 2026

**Mesdames et Messieurs  
les Membres  
du Conseil Municipal**

---

**CONVOCAATION du CONSEIL MUNICIPAL**

---

Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil Municipal sont priés d'assister à la séance qui aura lieu le :

**5 mars 2026 à 18h00 – Salle du Conseil municipal – Hôtel de Ville – 13180 GIGNAC-LA-NERTHE**

Ainsi, je vous prie de bien vouloir trouver, en annexe, l'ordre du jour de cette séance ainsi que les projets de délibération.

Enfin, je vous précise que vous disposez de la possibilité de vous faire représenter. A cet effet, je vous remercie de bien vouloir trouver en pièce jointe un modèle de procuration. **Je vous rappelle qu'un conseiller municipal peut être porteur d'un seul et unique pouvoir.**

Monsieur le Maire,

**Gabriel PERNIN**

